

Compte rendu des Ateliers de la République des Maires et des élus locaux

Atelier n°1 : la ville, laboratoire de la transition écologique :

ANGERS – Christophe BÉCHU

Lancée par le conseil municipal du 28 janvier 2019, l'élaboration du schéma du végétal comprend différents volets, dont un dédié au "patrimoine arboré". Celui-ci a pour but de développer une stratégie globale de foresterie urbaine, qui porte à la fois sur les arbres d'alignement, de parcs, de jardins et squares, sur les boisements d'espaces naturels ainsi que sur les arbres de collection et fruitiers.

Plusieurs actions ont été identifiées :

- Accroître la connaissance du patrimoine, par la comptabilisation et l'identification précise des arbres, et par un état des lieux de leur situation phytosanitaire ;
- Préserver le patrimoine existant, aussi bien d'un point juridique en protégeant les présences arborées et arbres remarquables, que d'un point de vue sanitaire par la programmation d'un entretien régulier ;
- Renouveler le patrimoine, par une programmation qui intègre le réchauffement climatique (choix d'essences adaptées) ;
- Développer la ville « éponge » en confortant le patrimoine, en identifiant les espaces, parcs, rues... en capacité d'accueillir de nouvelles plantations ;
- Développer la ville qui se « mange » en valorisant le patrimoine par des moyens de sensibilisation et de communication, qui intègrent la pose de panneaux d'information, l'organisation de circuits pédagogiques, le développement d'animations par exemple autour des vergers en libre cueillette.

Par ailleurs, des actions concrètes ont été lancées dès le début de l'année 2019. Ainsi, entre janvier et mars 45 "arbres signaux" auront été plantés, répartis dans tous les quartiers d'Angers, pour marquer le paysage environnant par une forme et un développement originaux, spécifiques à leur espèce. La quasi-totalité vient de pépinières locales, du Maine-et-Loire pour la plupart ou de départements limitrophes. Tous ont plus de 20 ans et mesurent entre 4 et 10 mètres.

Ces cinq prochaines années, ce sont au total 100 000 arbres qui seront plantés pour développer les trames et coupures vertes dont 30 000 chênes, bouleaux, charmes et autres noisetiers qui vont être implantés sur les conseils de l'Office national des forêts (ONF) sur le plateau du Grésillé près du siège de l'ADEME pour composer sur ce terrain en dévers une forêt urbaine de 3 hectares. Ce bois servira d'écran naturel entre le quartier du Lac de Maine et la commune de Bouchemaine et garantira l'arrêt à cet endroit de la pression immobilière.

Guérande – Nicolas CRIAUD

L'éco-quartier « Maison Neuve » :

L'écoquartier de la Maison Neuve se développe sur une trentaine d'hectares dont 8 ha d'espaces verts et naturels. La présence végétale y est forte, dans les espaces publics comme dans les propriétés privées, les clôtures, dans un quartier pourtant conçu comme une extension urbaine et devant accueillir entre 1500 et 1700 habitants.

Imaginé autour de 4 unités urbaines à l'échelle des hameaux Guérandais, l'écoquartier développe 3 espaces verts majeurs pour retrouver une porosité et un dialogue entre la ville et la campagne. À terme 675 logements y seront construits à destination de tous les budgets et sous toutes les formes architecturales : logements collectifs, maisons, maisons groupées.

Un groupe scolaire, des équipements sportifs et de loisirs, une maison de santé, des commerces et services de proximité.

Un maillage de voies vertes et de pistes sécurisées :

Plus de 3kms de voies vertes et d'espaces dédiés aux piétons et aux cycles irrigueront le quartier et se connecteront avec les quartiers voisins. Elles permettront une accessibilité intramuros en 3mn à vélo et moins de 10mn à pied.

Des transports en commun :

Parallèlement, la ligne de transport en commun Ti Gwen reliera Villejames en quelques minutes et l'intramuros en deux minutes seulement.

Un projet responsable et exemplaire dans ses différentes composantes

La biodiversité au cœur du projet :

Avec des aménagements simples qui s'appuient sur la nature, les niveaux de sol, l'eau et les espèces endémiques. Espaces publics et lots privés sont mis à contribution pour assurer la qualité paysagère du quartier.

Des espaces verts majeurs :

8 hectares d'espaces verts seront aménagés et ouverts sur le corridor écologique. Au cœur de ces espaces, le pré des Potiers, 2 hectares dédiés aux loisirs et aux jeux avec notamment un espace multisports et une aire d'accueil événementielle qui participeront à l'ouverture du quartier au reste de la ville.

Une diminution des voiries :

Au profit d'une circulation des piétons et des cycles, et de la trame végétale. Des constructions à impact énergétique faible par le travail sur les expositions des bâtiments, les ouvertures, les matériaux de construction, les solutions de chauffage...

Un habitat sain :

Par le choix de matériaux biosourcés certifiés favorisant le confort d'été, la qualité de l'air et sans nocivité sur la santé des occupants.

ALBI – Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (représentée)

Le défi de l'agriculture urbaine ! :

Consciente des enjeux environnementaux du XXIème siècle, la ville d'Albi s'engage, depuis plusieurs années, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre via le développement des circuits courts et l'agriculture urbaine.

La ville d'Albi préempte actuellement de nombreux terrains dans la zone de Canavières afin d'y installer des maraichers. Monsieur MORLAT, premier maraicher à avoir intégré ces terrains municipaux, est aujourd'hui présent sur le marché biologique du mardi soir, place Fernand Pelloutier. Il vend ainsi ses produits à une clientèle de proximité.

Les occupations du domaine public :

La ville d'Albi conventionne avec des associations afin que celles-ci s'approprient l'espace public dans le but de produire des légumes. L'association les « Incroyables jardiniers », version albigeoise des « Incredible edible » de Todmorden, pionniers dans cette démarche, occupe à ce jour deux espaces publics dans les quartiers de Lapanouse et des Issards.

L'objectif de cette association est de créer des lieux de vie de rencontres et de partages autour des potagers.

Les marchés alimentaires :

Les marchés de la ville permettent aux consommateurs d'échanger avec les producteurs et de consommer des produits en vente directe ou en circuit-court. Les habitués le savent : les marchés d'Albi sont le lieu où se rendre si l'on recherche des produits frais, locaux et de qualité.

ORLEANS – Olivier CARRÉ

Depuis 2008, dans le cadre du plan Biodiversité, la Mairie d'Orléans mène des actions pour la préservation des abeilles. Ainsi, la Ville est propriétaire de 6 ruches, installées au Jardin des Plantes. En 2017, la Mairie d'Orléans poursuit son partenariat avec le CETA (Centre d'Etudes Techniques Apicoles) en proposant ensemble plusieurs rendez-vous.

Le partenariat avec le CETA :

Depuis 2008, le CETA gère le rucher en suivant les colonies, récoltant et mettant le miel en pot et propose des animations pédagogiques au jeune public.

Le miel récolté ne contient pas de pesticide et est issu d'un pollen de qualité. Par ailleurs, la Mairie d'Orléans gère ses espaces publics de manière à préserver la biodiversité et les pollinisateurs :

- Plantations de variétés et essences mellifères,
- Implantation de prairies fleuries,
- Zéro pesticide (contrôles en laboratoire),
- Protection Biologique Intégrée (PBI),
- Installation d'abris à insectes auxiliaires (syrphes, coccinelles)

L'innovation :

Deux des six ruches sont connectées avec le Label Abeille, qui mesure en temps réel des paramètres de la ruche (poids, température...) et les transmet aux apiculteurs et propriétaire via une application dédiée. Les actions

Chaque année, des animations sont proposées à destination des scolaires et des centres aérés dans le but de faire découvrir l'apiculture, le monde des abeilles et leur importance dans la pollinisation. Et cette année, à l'occasion des Rendez-vous de la Biodiversité, ces animations sont également proposées au grand public.

Le programme de renouvellement des voies du Tramway :

Certaines portions sont reprises avec du trèfle blanc qui permet d'allier plusieurs avantages : sa résistance, son faible besoin en eau, son faible entretien, sa croissance lente et surtout l'aide que cette plante apporte aux pollinisateurs en leur fournissant du nectar et du pollen

AMIENS – Brigitte FOURÉ

La labellisation RAMSAR :

La Convention de Ramsar, relative aux zones humides d'importance internationale, adoptée le 2 février 1971 sous l'égide de l'UNESCO, vise à enrayer leur dégradation ou disparition, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative. La labellisation au titre de Ramsar, éloignée de l'idée d'imposer un cadre réglementaire contraignant pour les collectivités, constitue davantage un engagement moral et volontaire de préserver et de valoriser notre patrimoine naturel.

À l'image de la Baie de Somme labellisée dans les années 1990, en complément du projet de labellisation de la vallée de la Somme, Brigitte FOURÉ affirme la volonté des tous les élus d'Amiens et Amiens Métropole de faire reconnaître la ville d'Amiens comme une zone humide d'importance internationale grâce au label Ramsar.

Plusieurs fois reconnue par l'UNESCO notamment pour sa cathédrale et maintenant pour ses marais et étangs, la complémentarité de deux offres une perspective d'attractivité exceptionnelle et unique.

Réseau de chaleur : un procédé inédit en France :

À l'horizon 2019, Amiens deviendra la première ville de France à se doter d'un réseau de chaleur associant cinq sources d'énergies renouvelables et de récupération. Celles provenant des eaux usées d'Ambonne, de l'usine de méthanisation des déchets ménagers, de la géothermie grâce à l'installation de pompes à chaleur, des ressources biomasse locales via une chaufferie à haute performance et enfin du biogaz récupéré depuis des unités de méthanisation locales. Seront reliés à ce réseau les établissements publics, les immeubles des bailleurs sociaux, les copropriétés, les bâtiments du tertiaire, les écoles, collèges et lycées, les structures sportives... Avec, à terme, des économies d'énergie allant de 10 à 40%.

MELUN – Louis VOGEL

Empêtrée dans une problématique conjuguant diverses pollutions, inondations, encombrements de la gare, la ville de Melun a fait le choix de se tourner vers le développement des transports doux notamment par la construction *ex nihilo* d'une coulée verte. Cette coulée verte dite de l'Almont complétée par des stations vélos, une conciergerie, des ateliers de réparations vélos a permis d'adoucir l'entrée de ville par la gare en créant une voie touristique permettant de rejoindre Vaux-le-Vicomte en suivant les abords de la rivière.

Pour l'anecdote, la réappropriation de la rivière l'Almont par les habitants s'est également faite en son sein *via* le retour des anguilles qui ont fait la renommée de la ville depuis la Renaissance grâce à son célèbre pâté royal d'anguille (aidé par des fonds européens).

PLOEMEUR – Ronan LOAS

« Sortir du gaz de ville » :

La municipalité a lancé une consultation pour la construction de deux chaufferies biomasse. La première sera installée à Kerdroual, la seconde au centre-ville.

Le réseau de chaleur dans le quartier de Kerdroual permettra d'alimenter le centre pénitentiaire et l'Ehpad Ter et Mer, deux équipements majeurs en termes de consommation énergétique. Mais aussi les serres municipales de Lorient, ainsi que les futurs logements de la zone Kerdroual. À terme, tous les nouveaux projets devraient être connectés à ces chaufferies.

Un investissement conséquent : 2 millions d'euros par chaufferie. Soit un budget de 4 millions au total. Mais *« le coût n'est pas supportable par la commune, c'est pourquoi nous allons conclure un contrat avec la SPL Bois Énergie Renouvelable »*, détaille Serges LECUYER, premier adjoint.

« Une étude de faisabilité a montré que ce réseau permettrait de livrer de la chaleur à un coût inférieur à celui actuellement utilisé, le gaz de ville », promet le maire.

« Le contexte climatique incite à adjoindre un volet énergétique aux réflexions sur l'avenir de la Ville d'ici 2030 », souligne Ronan LOAS, rappelant *« l'engagement de Ploemeur dans la démarche européenne Cit'énergie »*. Ce label européen récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique écologique ambitieuse.

1 000 tonnes de bois seraient nécessaires par an. Le maire estime que *« les capacités actuelles en bois pourraient permettre de chauffer pour les dix prochaines années, minimum »*.

Néanmoins, en prévision de ce projet faramineux, la Ville entend recréer une forêt urbaine, en différents lieux de la commune, en plantant chaque année 2 300 m² d'arbres sur des terrains lui appartenant.

NÎMES MÉTROPÔLE – Yvan LACHAUD (représenté)

La métropole gardoise a décidé de mettre en place un guichet unique de la biodiversité afin d'accompagner les entreprises de son territoire vers l'activation de mesures compensatoires de leur activité.

SAINT-GRÉGOIRE – Pierre BRETEAU

« La Small Smart City, Saint Grégoire fait du numérique, une chance ! »

Quand les avancées technologiques peuvent nous permettre de vivre la ville en mieux, il ne faut pas hésiter.

C'est le projet Small Smart City dans lequel s'engage la ville de Saint-Grégoire. Devenir une ville intelligente et surtout agile concentrée sur l'amélioration permanente de la qualité de vie de tous ses habitants avec des usages adaptés à notre temps.

Un territoire durable :

Utiliser l'Internet des Objets et l'Intelligence Artificielle afin d'améliorer le cadre de vie et participer à la protection de notre environnement.

La réduction des consommations :

Utiliser l'Internet des objets et des capteurs pour récolter les données énergétiques des bâtiments publics et l'Intelligence Artificielle pour analyser les mesures, évaluer les potentiels d'économie et améliorer le confort dans les bâtiments (ex : taux de Co2 pour améliorer la qualité de la sieste des élèves de la commune).

VERRIERES-EN-ANJOU – François GERNIGON

A la campagne mais désormais aussi en ville, les poules sont de retour! Sensibles à l'argument selon lequel les gallinacés recyclent nos déchets ménagers, Verrières-en-Anjou a fait le choix de mettre en place des poulaillers collectifs. Les bénéfices de ces initiatives sont multiples, puisqu'au-delà du recyclage des déchets elles permettent de sensibiliser les citoyens sur l'écologie à travers l'autoproduction – une poule pond jusqu'à 250 œufs par an tout en diminuant de 30% le poids des poubelles (les déchets organiques dont raffolent les poulettes sont ceux qui pèsent le plus lourd, devant le vert, le plastique et les cartons).

SAINT-BERTHEVIN – Yannick BORDE

Dans une quête d'une baisse de sa facture énergétique de ses bâtiments municipaux la commune de Saint-Berthevin a opté pour la solution chaufferie bois. La nouvelle chaufferie qui assure le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de l'espace sportif Le Godais, de l'école du Lac et des ex-logements en cours de réhabilitation a été officiellement inaugurée en avril 2018.

Le principal mode de fonctionnement de cette chaufferie est basé sur du bois déchiqueté et est couplée d'une chaudière gaz.

La construction avait été précédée d'importants travaux d'isolation dans les bâtiments concernés. *« On estime à 40 % des factures précédentes les économies d'énergie grâce à ce nouvel*

équipement a expliqué Yannick Borde. Grâce à cela et malgré les augmentations de tarifs de l'électricité et du gaz, notre budget consacré à l'énergie reste maîtrisé. »

200 tonnes de bois déchiqueté seront consommées par an. Le bois déchiqueté vient de haies mayennaises. 20 agriculteurs qui ont signé une charte de préservation du bocage fournissent cette matière première, et déjà 60 autres sont candidats. C'est un complément de revenu non négligeable qui s'inscrit pleinement dans la politique départementale et régionale de développement des énergies renouvelables.

MONTÉLIMAR – Franck REYNIER

Des moutons en plein centre-ville, des chèvres à la sortie des écoles ? Ces scènes étonnantes risquent bien de se multiplier avec le développement à Montélimar d'une tendance qui met la campagne à la ville et les animaux en centre urbain : l'éco pastoralisme.

L'écopastoralisme ou écopâturage est une méthode ancienne qui consistait à confier l'entretien des espaces aux animaux herbivores. Les communes, les collectivités et même les entreprises y voient une manière naturelle et économique d'entretenir leurs espaces verts.

L'objectif principal de l'écopâturage est le maintien voire la restauration du milieu, tout en limitant les coûts de gestion. En cela il revêt bien des intérêts.

Tout d'abord, l'écopastoralisme aide à maintenir une flore plus diversifiée et protège les écosystèmes sans qu'il y ait besoin d'utiliser de pesticides ou de machines. Les animaux se nourrissent des plantes invasives qui mettent en péril l'équilibre naturel.

Ainsi à Montélimar, la commune a mis en place un troupeau de 300 brebis et 20 chèvres aux abords des cours d'eau pour lutter contre l'ambrosie sur les berges du Roubion.

PARIS IX – Delphine BÜRKLI

La mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris a fait des déchets en tout genre une priorité dans son engagement en faveur du développement durable :

Les Bio déchets scolaires :

Finis le gâchis alimentaire ! Les enfants des écoles du IXe découvrent petit à petit le tri sélectif dans les cantines. Sitôt le déjeuner achevé, les écoliers se dirigent avec leur plateau vers une table dans laquelle sont encastrées deux poubelles. Les enfants jettent les restes de leur repas dans celle de gauche et les pots des produits laitiers dans celle de droite. L'opération s'effectue sous le regard attentif des animateurs qui n'hésitent pas rappeler les règles du « *jeter utile* ». Les animateurs chargés d'encadrer la pause déjeuner observent des changements depuis que l'expérience a débuté. « *Avant, les enfants avaient tendance à avoir les yeux plus gros que le ventre et à ramener les plateaux à moitié pleins, souligne une animatrice spécialiste de la nutrition et de la santé. Désormais, ils ont pris conscience du gâchis alimentaire. S'ils ont pris trop de fruits, ils les offrent à leurs camarades de table. S'ils ont encore faim, ils n'hésitent plus à se resservir.* » L'opération a été généralisée à la rentrée.

Une fois jetés, les déchets organiques collectés par l'entreprise « Love your waste », installée dans le IXe, sont ensuite transportés vers une usine de méthanisation en Seine-et-Marne. En quinze

jours, 775 kg de biodéchets ont été collectés. Ils ont permis de produire 275 m³ de biogaz, soit l'équivalent de 250 tours de lave-vaisselle, 300 douches ou encore 1 700 km en voiture électrique ! L'opération, qui a démarré avec deux écoles de l'arrondissement a été étendue à l'ensemble des groupes scolaires du IXe compte tenu du succès rencontré.

Les mégots de cigarettes :

La mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris s'est lancée dans la collecte et le recyclage de mégots. Les premiers cendriers collecteurs viennent d'y faire leur apparition devant des établissements (bars, restaurants) mais aussi des immeubles de bureaux. Les mégots collectés sont traités par la société Terracycle qui les transforme en billes de plastique. La municipalité a souhaité également d'aller plus loin en implantant des cendriers sur le mobilier urbain.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE – Laurent BROSSE

Face aux enjeux climatiques et environnementaux actuels, la ville de Conflans-Sainte-Honorine met à disposition de tous les Conflanais une mallette contenant plusieurs appareils de mesure afin qu'ils puissent effectuer, l'hiver, la thermographie de leur logement.

Les Conflanais pourront connaître les défauts d'isolation de leur habitation, vérifier la consommation d'électricité de leurs appareils et le débit d'eau de leurs robinets. La Ville procède à l'acquisition d'une caméra thermique, d'un thermo-hygromètre, de deux wattmètres et d'un débitmètre qu'elle souhaite prêter (contre caution) aux Conflanais qui en feront la demande. « *Il s'agit de leur donner les moyens de faire un premier bilan thermique de leur logement pour qu'ils puissent ensuite réaliser les travaux nécessaires et faire des économies d'énergie* », explique Charles Prélot, Adjoint au maire délégué à l'environnement. Cette mesure répond ainsi à un engagement du programme mis en œuvre par la nouvelle Municipalité.

PARIS V – Florence BERTHOUT

« Repair café » :

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériels sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, objets utiles, jouets, et autres. D'autre part sont présents dans le Repair Café des experts bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines.

On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Et on se met à l'ouvrage avec les gens du métier. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre. On peut aussi toujours y trouver des idées à la table de lecture qui propose des ouvrages sur la réparation et le bricolage. Ces ateliers sont soutenus fortement par la municipalité.

Les écoles du 5^{ème} s'engagent pour le plan climat :

Les écoles du 5e vont plus loin dans le tri des déchets

C'est une grande première à Paris, un dispositif innovant de tri des « instruments d'écriture » a été mis en place dans les écoles du 5e arrondissement.

Stylos à bille, feutres, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris... plus question de les jeter dans le bac des ordures ménagères ! A l'exception des crayons à papier et des craies, tous les instruments usagers seront collectés dans des boîtes en carton recyclé prévues à cet effet.

Déjà opérationnel dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires du 5e arrondissement, le dispositif a été accueilli avec enthousiasme par les équipes pédagogiques et par les élèves.

Cette initiative est née dans le cadre du Plan Climat du 5e, lancé par Florence Berthout, Maire de l'arrondissement.

PALaiseau – Grégoire DE LASTEYRIE

Riche d'une forêt domaniale de 55ha, la ville de Palaiseau a fait de la présence de l'arbre et du végétal dans la ville une de ses priorités de son aménagement. Palaiseau fait des efforts constants pour améliorer le cadre de vie des habitants. La volonté d'un fleurissement durable permet à Palaiseau de se réinventer sans cesse dans un esprit d'embellissement.

Le fleurissement dans la ville bénéficie de 2 fleurs au concours régional des villes fleuries. Ces deux fleurs récompensent la qualité du fleurissement mais aussi l'ensemble des actions contribuant à faire de la ville une ville durable et plaisante pour tous :

- Développement des massifs, en amenant des notes fleuries dans tous les quartiers,
- Sélections d'espèces plus résistantes,
- Utilisation de paillage (copeaux ou fèves de cacao) pour limiter l'arrosage et la repousse des herbes,
- Mise en place d'arrosage automatique dans les massifs pour réduire la consommation d'eau,
- Créations originales,
- Propreté des sites...

La Ville est équipée d'un camion-citerne à propulsion électrique, équipé d'un chauffe-eau et d'un jet haute pression. Chargé en 5h, il possède une autonomie de 50 km. Son réservoir peut contenir 450 litres d'eau.

Après un temps de chauffe d'environ 70 secondes, des gouttelettes d'eau sortent du jet haute pression à une température de 120°. Le choc thermique provoque un éclatement des cellules des végétaux et une dénaturation de leurs protéines.

L'activité biologique chlorophyllienne est stoppée au niveau des parties aériennes. Ensuite les gouttelettes descendent aux racines et brûlent les racelles : le végétal dépérit.

Les rondins qui délimitent les massifs de fleurs sont issus du recyclage de bouteilles plastiques.

Petit à petit, massif par massif, les rondins en bois dégradés sont remplacés par ce nouveau matériau.

Totalement imputrescible, le plastique recyclé résiste très bien en milieu humide : le matériau est homogène, très dense et non poreux. Contrairement au bois, il ne nécessite aucun entretien.

Bonus écologique, le matériau utilisé est issu de matières premières recyclées triées, revalorisées, transformées puis assemblées en France pour une empreinte CO2 plus faible.

LA ROCHETTE – Pierre YVROUD

Pression démographique, sécheresses saisonnières exceptionnelles, pollutions permanentes ou accidentelles, plus que jamais, la gestion de l'eau est d'une importance vitale. Pour préserver cette ressource, il est important de l'économiser, mais aussi de bien recycler l'eau utilisée au quotidien. C'est ce défi que la commune de La Rochette a décidé de relever.

Une fois épurée, l'eau est normalement versée dans la rivière ou l'océan le plus proche. La commune de La Rochette a fait le choix de la récupérer afin de l'utiliser pour ses espaces verts.

ROSNY-SOUS-BOIS – Claude CAPILLON

La ville de Rosny-sous-Bois est en pleine croissance démographique, au point qu'elle doit livrer une école tous les deux ans. La volonté de la commune a été de prendre en charge la maîtrise d'œuvre en interne, via deux architectes de la Ville qui ont conçu un projet d'éco-école.

Il s'agit d'une opération en deux temps, une première école a été réalisée sur une parcelle très étroite qui servait autrefois comme mur à pêches, l'autre a consisté à transformer la halle de marché voisine en établissement scolaire. La première phase s'est achevée et une nouvelle halle de marché a été construite à proximité de la gare RER.

L'objectif de la municipalité était déjà de faire un effort particulier en termes de performance énergétique et de recours à des produits biosourcés, une sorte de E+C- avant l'heure. Elle a permis de recourir une nouvelle fois à des solutions d'isolation en bois paille, mais aussi, entre autres, à relever le défi de l'exiguïté en installant un immense jardin potager sur le toit du bâtiment.

De fait, la municipalité a de nouveau assuré la maîtrise d'œuvre, embauchant cette fois-ci deux ingénieurs pour les études de structure et les fluides. Elle ne s'est pas contentée d'un niveau passif en paille. Elle a souhaité mettre en œuvre des procédés innovants de ventilation naturelle, des cloisons en briques de terre crue et, pour la première fois en ERP, des parois en paille porteuse.

MONTÉVRAIN– Christian ROBACHE

Le diagnostic en marchant est une opération de démocratie locale qui permet aux habitants de sillonner les rues et quartiers de la ville avec les élus afin de les interpeller directement sur les éventuels problèmes qu'ils rencontrent dans leur cadre de vie.

Un banc abîmé ? Un panneau à changer ? Il suffit de passer devant pour se rendre compte du souci et de le signaler aux services techniques pour une action rapide

Venus des Amériques, les « diagnostics en marchant » et les « marches exploratoires » font leur apparition en France, dans le domaine de la gestion urbaine ou, plus spécifiquement, sur la

question de la place des femmes dans l'espace public. La méthode implique pleinement les usagers et leur expertise.

Atelier n°2 : citoyenneté et solidarité au service du lien social de nos communes

ANGERS – Christophe BECHU

Le Permis Citoyen : « 1 heure de conduite contre une heure au service des autres »

Dès 2014, la collectivité a souhaité faire évoluer le système d'aides extra-légales en intégrant le principe de réciprocité afin de faire évoluer le regard de la société sur les bénéficiaires des politiques sociales. En effet, ce n'est pas parce qu'un individu est dans le besoin et qu'il sollicite une aide, qu'il ne peut pas lui aussi être utile pour les autres.

C'est ainsi que le permis citoyen a été reformé pour inclure de la réciprocité. Les angevins âgés de 18 à 25 ans peuvent bénéficier d'une aide financière en contrepartie d'un engagement solidaire, de 20 à 40h, au sein de 23 associations partenaires ou 19 services municipaux.

Aujourd'hui, 240 angevins ont bénéficié de ce dispositif et 3 ont obtenu un CDI suite à cette expérience.

Le Comptoir Citoyen : « aller plus loin dans la réciprocité »

Fort du succès du permis citoyen, les équipes ont souhaité développer de nouvelles formes d'engagement adaptées à notre société.

Le Comptoir Citoyen, créé en 2018, permet aux personnes bénéficiaires du CCAS de s'engager au sein d'associations. Ce dispositif est un moyen de développer des compétences qui pourront être valorisées sur un CV tout en retrouvant un sentiment d'utilité sociale.

Aujourd'hui, le comptoir est ouvert à tout Angevin qui désire s'investir ponctuellement ou durablement dans une association.

Le comptoir citoyen permet également de recenser les besoins des associations et les demandes des bénévoles.

Chiffres clefs : en 10 mois c'est : 84 structures partenaires / 192 offres d'engagement / 213 citoyens engagés et 340 participations à des missions bénévoles

MONTÉLIMAR – Franck REYNIER

Show-room :

Montélimar bénéficie de programme « Action cœur de ville », lequel a pour objectif de dynamiser les centres-villes des villes moyennes via le logement et les commerces de proximité.

Afin de redynamiser le centre-ville et pour faire revenir les concessionnaires automobiles, la Ville de Montélimar a acheté une boutique en centre-ville. Constitué en association, les concessionnaires peuvent présenter à l'année des véhicules tel un show-room.

CHATEAUBOURG - Teddy REGNIER : « La Cité des Sculpteur »

Association des Entrepreneurs Mécènes :

L'Association des Entrepreneurs Mécènes est constituée d'entrepreneurs, lesquels financent des actions culturelles dans la ville de Châteaubourg.

De mai à septembre, les œuvres qui ont été sélectionnées sont exposées (entre 10.000 à 100.000€ l'œuvre) dans un parc et dans la ville.

De nombreuses actions découlent de ce partenariat :

- Projet artistique dans les classes : ateliers avec des artistes et réalisation d'une sculpture qui est exposée dans le parc.
- Sculptures participatives : environ 25 habitants participent les samedis matins à l'élaboration d'une œuvre.
- Financement participatif pour acheter une œuvre (17.000€ récoltés)

Cette collaboration entre la Ville et l'Association des Entrepreneurs Mécènes a permis de redynamiser le centre-ville. En effet, sept commerces ont ouvert en quelques années. Par ailleurs, le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter et la ville a renforcé son partenariat avec Rennes Métropole.

Enfin, fort de ce succès, la municipalité a acheté des commerces en centre-ville afin de réaliser trois logements pour recevoir des artistes en résidence. De même qu'un artiste a décidé de s'installer sur un terrain de 6000m².

Objectif : Obtenir le label Village Etape (Paris-Rennes)

FONTAINEBLEAU – Frédéric VALLETOUX

Maison de santé universitaire :

Dans le cadre d'une étude sur le nombre de médecins, il a été constatée que le territoire avait perdu 6000 médecins en 10 ans et qu'il allait connaître la même perte dans les 5 ans à venir. Une réflexion s'est alors engagée autour des solutions à proposer pour permettre un meilleur accès aux soins.

Ainsi, il a été mis en place la Maison de Santé Universitaire en partenariat avec l'Université Paris-Est-Créteil.

La Maison de Santé Universitaire est installée au sein de l'hôpital local, ce qui permet de diminuer le coût des locaux et de rediriger les patients qui se présenteraient aux Urgences et dont le cas relèverait de la médecine générale.

Aujourd'hui, 5 médecins sont installés dont 3 bénéficient d'un agrément maître de stage. Chaque année 2 à 3 internes viennent compléter l'équipe. Ces jeunes médecins pourront par la suite s'installer à leur tour dans la Maison de Santé ou sur le territoire (ce qui a été le cas pour deux internes qui ont repris un cabinet en centre-ville).

Les médecins de la Maison de Santé reçoivent du lundi au vendredi jusqu'à 20h et le samedi jusqu'à 17h.

Questionnement autour des déserts médicaux :

- Jusqu'où les Villes doivent investir ? Elles sortent de leurs champs de compétences.
 - Avoir une université ou un CHU est un plus pour les villes
 - Attention à la concurrence entre les collectivités
 - Salarier des médecins ?
- ⇒ Prochain sujet à aborder lors d'une rencontre de la RDM : l'accès aux soins et les déserts médicaux dans les collectivités.

Les budgets participatifs : « réveiller une intelligence collective dans la réalisation de la Ville »

Parmi les Maires présents, 6 ont réalisé un budget participatif dans leur ville. Pour certains c'est la première édition, pour d'autres, la 5^{ème}. Les budgets participatifs varient entre 1 à 7€ par habitant.

Aussi, les maires ont pu constater une forte mobilisation de la part de leurs concitoyens : 7500 votants à Angers, entre 800 à 900 votants à Chaville (20.000hab).

A Roisny (45.000habitants): le maire a créé 4 conseils de quartier dotés chacun d'un budget avec lequel les membres des conseils de quartier réalisent des projets (ex : boîte à livres).

Lors de la première édition du budget participatif à Angers, 59 projets ont été sélectionnés et 15 seront réalisés. Lors de la phase de vote, les porteurs de projet étaient présents sur la place du Ralliement afin de présenter et défendre leur projet face aux Angevins.

Les + d'un budget participatif :

- Message d'écoute
- Cartographie des attentes des habitants
- Micro proximité
- Possibilité de thématiser (ex : projet Végétal mis à l'honneur pour la deuxième édition du budget participatif à Angers).

Aller plus loin : lesbudgetsparticipatifs.fr (site web qui recense tous les budgets participatifs).

AMIENS – Brigitte FOURÉ

Les Trophées Saint-Martin :

- Création de la Fête des voisins : objectif : créer un échange, intégrer les nouveaux arrivants et favoriser les rencontres.
- Les voisins solidaires : être attentif à l'autre. Services rendus entre habitant (ex : déménagement, cours particuliers, etc.).

En 2016, à l'occasion du 1700^{ème} anniversaire de Saint-Martin de Tours et afin de célébrer ce geste connu de tous, la Ville d'Amiens a souhaité organiser un événement.

C'est ainsi que sont nés *Les Trophées Saint Martin*. Chaque année depuis 2016, cinq personnes ou associations sont mises à l'honneur pour leur engagement (par exemple, le facteur qui chante et qui rend visite aux habitants de son quartier).

Le jury est composé d'un élu et d'acteurs associatifs qui choisissent les lauréats. Une cérémonie est organisée et une statuette (prix symbolique) est remise aux lauréats. Cette cérémonie permet aux associations et aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de créer de nouveaux projets.

TOURS – Christophe BOUCHET

Mécénat de Compétences :

Dans un contexte où les associations manquent de bénévoles, La Ville de Tour a créé un partenariat avec une société d'intérim Artus RH afin de valoriser les compétences des bénévoles. La valorisation des compétences permet aux « jeunes » de s'engager dans le bénévolat car ils pourront faire valider des compétences nécessaires sur le marché du travail.

Suite à la validation d'acquis, des bénévoles ont pu valoriser leur engagement auprès d'employeurs et ainsi retrouver un emploi.

LE HAVRE – Sébastien TASSERIE

Le Havre en Forme :

Le Havre en forme est dispositif proposant des activités sportives et de bien être gratuites aux adultes. L'objectif de cette politique publique est de favoriser et d'encourager la pratique régulière d'une activité physique.

Afin de capter les publics les plus éloignés, la Ville du Havre était présente lors de moments stratégiques comme à la sortie des écoles.

Un partenariat a également été mis en place avec le centre médical et des associations sportives.

Ainsi, les associations proposent des temps sportifs pour les parents qui accompagnent leurs enfants au sport ou pour les demandeurs d'emplois.

FRONTON – Hugo Cavagnac

Les Olympiades frontonnaises : Le sport et la convivialité, ferments de la solidarité et de l'identité du territoire

Située à mi-chemin entre Toulouse et Montauban et étendue sur 46 km² au cœur du vignoble frontonnais, Fronton a dépassé en 2016 le seuil de 6000 habitants, en raison d'une croissance démographique rapide au fil des trois dernières décennies. L'ancien village est devenu une petite ville à la campagne dont les résidents actifs travaillent en majorité dans le secteur tertiaire et pour deux tiers à l'extérieur de la commune. Le parcours scolaire complet, de la crèche au lycée, les équipements sportifs et culturels d'exception, une vie associative très dynamique (environ 70 associations, en majorité sportives) et un agenda culturel dense attirent les familles si bien que les moins de 15 ans constituent 23% de la population dont l'indice de jeunesse (1,42) dépasse la moyenne nationale.

Lancées en 2014, les Olympiades frontonnaises sont une initiative municipale organisée en partenariat avec les associations et les entreprises locales qui répond au besoin de créer des liens entre les Frontonnais, anciens et nouveau, de développer le sentiment d'appartenance à la ville et la solidarité de proximité dans les quartiers et de maintenir vive une identité territoriale centrée sur la viticulture, la convivialité et le sport.

Étalées sur deux jours en été, les Olympiades sont une rencontre sportive et ludique des 15 quartiers de la ville couronnant l'effort déployé pendant l'année par une soixantaine de délégués des quartiers coordonnés par un « Comité olympique ». Le traditionnel défilé des chars allégoriques des quartiers qui ouvre les 12 épreuves olympiques est illustratif de l'investissement collectif, récompensé chaque année par la participation d'environ 500 Frontonnais. Célébration du vivre-ensemble, les Olympiades sont aussi une compétition réelle, avec une comptabilité stricte des points et un classement final récompensant les meilleures équipes. Les enfants, présents en grand nombre, participent hors concours. Placée sous le signe de la solidarité, la compétition débute avec la collecte de sang organisé par l'association des bénévoles pour le don du sang, chaque don ou intention de don créditant son quartier d'un point.

Entrées déjà dans les traditions frontonnaises, les Olympiades sont portées essentiellement par les bénévoles des quartiers. La Municipalité met à disposition les équipements, assure la communication de l'événement et finance les festivités d'ouverture et de clôture. A titre d'exemple, la participation de la Municipalité pour les Olympiades 2019 s'est élevée à environ 8 000 €. Les entreprises locales apportent une aide indispensable en nature ou financière.

Arrivées à leur 5^e édition, les « Olympiades frontonnaises » ont franchi le seuil de pérennité et ont inspiré nombre d'initiatives similaires dans la Haute-Garonne et au-delà. Le principal enjeu des organisateurs est dorénavant de maintenir la participation et l'enthousiasme des bénévoles. Pour cette raison, le « Comité olympique » a une activité permanente dans les quartiers, en organisant au fil de l'année des « repas de quartiers » et autres réunions ou événements à même de stimuler la participation des habitants.

Prochaine rencontre :

Le mercredi 16 octobre 2019 à 14h

Au Sénat